

REPARTITION DE LA POPULATION CULTIVANT EN DECURE

La population est portée en deux endroits :

- SUR SON LIEU D'HABITATION DE SAISON SECHE
- SUR LE TERRAIN DE CULTURE PRINCIPAL QU'ELLE EXPLOITE

Les liaisons et déplacements entre lieux habités et terrains de culture ne sont pas figurés sur la carte même.

LES ETHNIES

- Maure
- Peul
- Soninké
- Toucouleur
- Wolof
- autres

LES HABITANTS

Les effectifs figurés - les cultivateurs et leur famille - ne représentent qu'une fraction de la population

NATURE DU LIEU HABITE

- Zone Sala**: Terrain de culture avec campements saisonniers
- Diaga**: Petit village (population totale < 1000 habitants)
- AERE-LAO**: Village important (population totale > 1000 habitants)

EFFECTIF (la couleur indique la dominante ethnique)

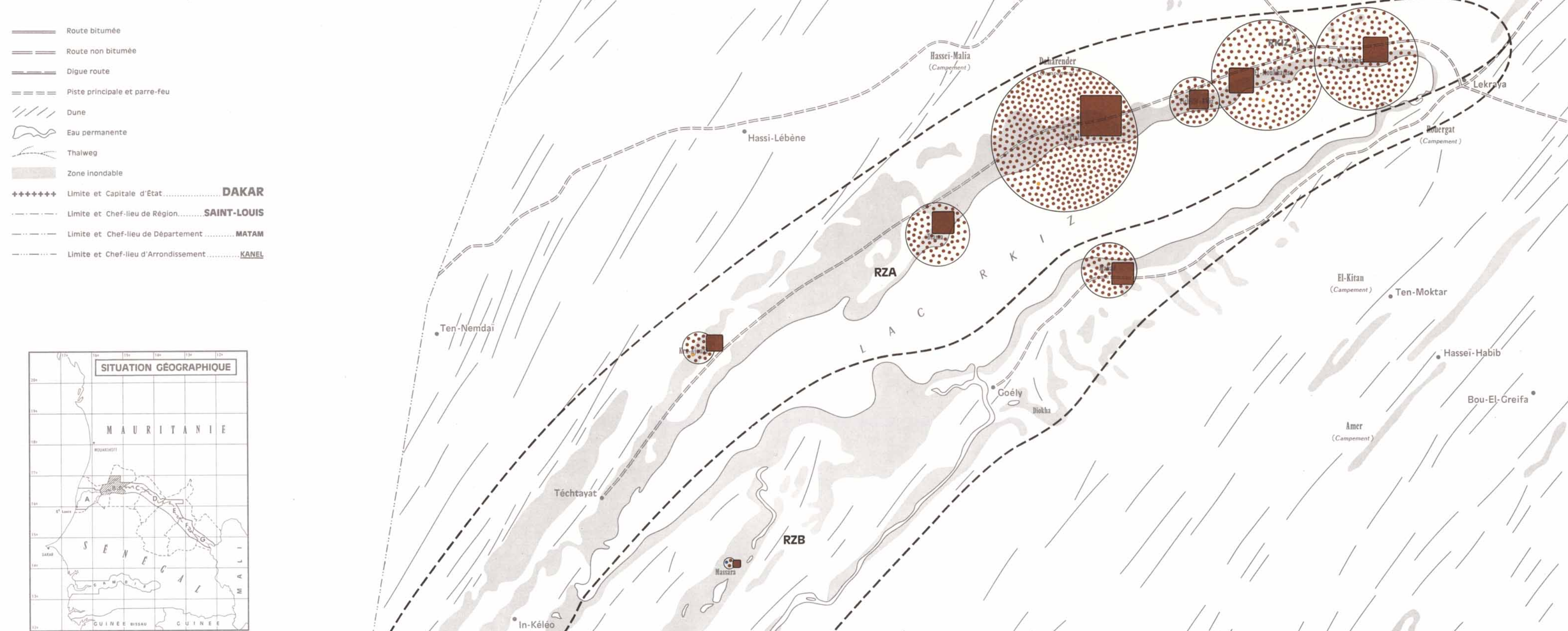
0 à 49 habitants	2000 à 2999 habitants
50 à 99 habitants	3000 à 3999 habitants
100 à 199 habitants	4000 et plus habitants
200 à 499 habitants	
500 à 999 habitants	
1000 à 1999 habitants	

LES EXPLOITANTS par terrain de culture

Le cercle figure le nombre total de personnes

Chaque point à l'intérieur des cercles représente une population de 20 personnes et son ethnie

UNITE NATURELLE (codée par référence au listing placé dans la notice)



VALLÉE DU SÉNÉGAL

PEUPEMENT ET CULTURES DE SAISON SECHE (1972)

MBANE, TYILE-BOUBAKAR (SENEGAL)
ROSSO-EST, RKIZ (MAURITANIE)

RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES
CARTE I.G.N. N° 1.300.000 NE 28 - III
CARTE I.G.N. N° 1.300.000 NE 28 - III - 35 - 41 - NE 28 - IV - 54

ECHELLE : 1/100000

0 2 4 6 8 10 km

